

La certification HVE, un plus pour la viticulture responsable

Vigne

22.10.2019



Le label public Haute valeur environnementale gagne du terrain. Dès 2013, Syngenta a approuvé la démarche.

HVE, plus haut niveau de la Certification environnementale

La Haute valeur environnementale est le nom donné au niveau 3, le plus élevé, de la Certification environnementale. Cette reconnaissance attribuée par l'État aux exploitations s'appuie sur des indicateurs évaluant notamment la présence d'aménagements favorisant la biodiversité (haies, bandes enherbées, arbres, fleurs, insectes...) et la pression des pratiques agricoles sur l'environnement (air, climat, eau, sol, biodiversité, paysages). Lancée au début des années 2010, elle concerne 1518 fermes au premier janvier 2019, dont une très grande majorité de domaines viticoles, soit 84 % des exploitations ayant accepté de figurer dans l'annuaire HVE du ministère de l'Agriculture.

La viticulture, moteur du déploiement de la HVE

Cette proportion n'est pas due au hasard. Le secteur viticole, et plus particulièrement l'association Vignerons indépendants, a joué un rôle dans l'essor actuel de la HVE. Son directeur général, Jean-Jacques Jarjanette, est également président de l'association nationale pour le développement de la HVE. « Pour mieux valoriser cette signature, Vignerons Indépendants a demandé au ministère de l'Agriculture de créer un logo en 2015, raconte-t-il. Nous avons contacté plusieurs autres filières de

production pour que la HVE se généralise et devienne une référence partagée. » Sur les 7000 adhérents de Vignerons Indépendants, 17 % ont obtenu la HVE, pour 32 % en bio, à titre de comparaison.

Syngenta, investi dans la HVE depuis 2013

Syngenta n'a pas attendu le récent gain de visibilité de la HVE, qui a véritablement pris de l'importance sur les deux dernières années, pour adopter la démarche. Dès 2013, des réunions d'information ont été organisées pour sensibiliser le personnel à cette démarche. Plusieurs sessions de travail ont été organisées, chaque année : d'abord pour les équipes accompagnant la filière vigne. Puis, celles qui travaillent les grandes cultures ont suivi. Ces séances sont allées plus loin que la simple prise d'information : elles ont aussi permis d'intégrer les critères de la HVE dans l'outil de diagnostic Diagéris, proposé par Syngenta pour aider les agriculteurs à améliorer la durabilité de leurs pratiques. Par ailleurs, l'ensemble des fermes Ageris, réseau animé par Syngenta, sont certifiés HVE.

En pratique

Fabien Lescure, viticulteur : « Une signature qui intéresse de plus en plus »

Installé en 1987 dans le Beaujolais, le viticulteur Fabien de Lescure s'est très rapidement tourné vers les pratiques « vertes » dans son vignoble. Il a notamment adhéré à la démarche de qualité Terra Vitis à partir de 2005. Son exploitation a automatiquement profité de l'équivalence entre cette certification privée et le niveau 2 de la certification environnementale dès 2013. « J'appréhendais un peu le passage au niveau 3, la HVE, qui me paraissait difficile à atteindre, raconte-t-il. Finalement, j'ai passé le cap en 2018. » Il s'est appuyé, pour cela, sur le diagnostic Diagéris de Syngenta. Les étiquettes de ses bouteilles, pour le millésime 2018, porteront donc le logo HVE. « Cette signature n'est pas encore très connue du grand public, mais elle intéresse de plus en plus, précise-t-il. Les cavistes et la grande distribution le voient comme l'échelon intermédiaire entre conventionnel et le bio. » Même à l'export, qui représente 80 % du débouché de son domaine, la HVE gagne en visibilité. « C'est une reconnaissance publique qui donne de la légitimité », affirme Fabien de Lescure.
